



## Le forfait Vérifiance Intégral

Le contrat Vérifiance Intégral est un contrat proposé aux magasins de type « petits commerces » qui ne justifient pas de plus de 4000 consultations au FNCI par mois.

Les commerçants bénéficient d'un forfait trimestriel de 19 €HT facturés d'avance par prélèvement automatique comprenant :

- L'abonnement à Vérifiance pour le trimestre à échoir
- 30 consultations Vérifiance à utiliser pendant le trimestre ainsi que les coûts de télécommunication liés aux consultations (si utilisation du PAD privé Vérifiance)

Chaque consultation Vérifiance effectuée au-delà du forfait est facturée :

- 0,17€HT coût de télécommunication inclus via le PAD privé Vérifiance
- 0,12€HT hors frais de télécommunication pour tout autre accès et les DOM